



la Nouveauté

■ MATERNITÉ : SALLE NATURE POUR ACCOUCHEMENT PHYSIOLOGIQUE

C'est afin de répondre à une demande grandissante des patientes que les professionnels de la maternité du CHICAS ont construit le projet d'aménagement d'une salle nature d'accouchement.

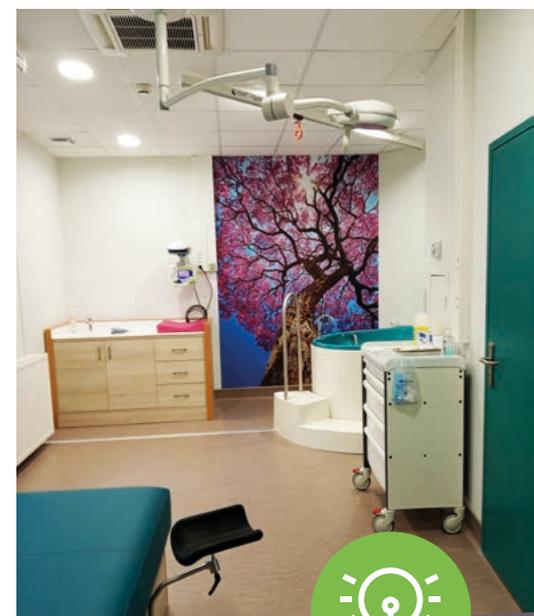
■ Une salle d'accouchement physiologique, ou salle nature, est un espace aménagé pour permettre un accouchement naturel dans un maximum de confort et de sécurité, dans la mesure où la grossesse ne présente pas de facteur de risque. Son but est de mieux gérer la douleur de l'accouchement sans péridurale tout en facilitant le passage du bébé en évitant la position gynécologique classique. L'accouchement est le moins médicalisé possible, tandis que le niveau de sécurité qui accompagne l'arrivée du nouveau-né demeure identique à celui d'un accouchement classique. La mère vit la naissance de son enfant avec une grande autonomie, à son rythme.

■ La salle nature de la maternité de Gap est une pièce à la lumière tamisée où chacune peut « rester dans sa bulle ». Equipée d'un lit, d'une grande baignoire, d'un rail au plafond associé à des lianes permettant à la future mère de se suspendre pendant le travail, elle comporte aussi divers accessoires adaptés pour favoriser la mobilité du bassin et faciliter la descente du bébé. En adoptant des positions physiologiques, la durée du travail est raccourcie et les risques de déchirure du périnée sont diminués.

■ Tout y est prévu pour que la sécurité des femmes soit assurée. Pour rappel, en cas de nécessité, toutes les compétences humaines, les équipements matériels et les protocoles de soins nécessaires existent à la maternité. En outre une charte d'utilisation de la salle nature, visant en particulier à cadrer la sécurité des parturientes, a été élaborée et les équipes soignantes ont suivi des formations pour approfondir leurs connaissances sur cette nouvelle activité.

■ Divers secteurs d'activités de l'établissement ont apporté leurs compétences à l'équipe de la maternité pour la mise au point des plans, le choix et l'installation des équipements, la mise en place de la décoration ... Et en parallèle plusieurs sources de financement ont été réunies pour que ce projet se concrétise : des fonds émanant de la prime annuelle du pôle Femme-enfant, la contribution de laboratoires producteurs de laits infantiles et enfin la prise en charge du CHICAS, dans le cadre de son plan d'équipement.

■ Les futures mamans désireuses de vivre leur accouchement dans cette salle nature doivent en exprimer le souhait auprès de la sage-femme qui assure le suivi de leur grossesse en consultation hospitalière.





Entretien avec



Trois années après son ouverture, l'Hospitalisation à domicile (HAD) a progressivement consolidé sa place au sein du territoire, en assurant pleinement sa vocation de point de rencontre entre la médecine hospitalière et la pratique ambulatoire.

■ le Dr Catherine METZ, chef du service d'hospitalisation à domicile

■ le Dr Anne-Sorya LY, médecin coordonnateur du service d'hospitalisation à domicile

■ Catherine LANA, cadre de santé de l'hospitalisation à domicile

■ Dr METZ, pouvez-vous rappeler les missions et l'organisation territoriale de l'HAD du CHICAS ?

L'HAD est une hospitalisation à part entière qui permet d'assurer au domicile du malade, 365 jours par an, des soins médicaux et paramédicaux coordonnés et continus en associant le médecin hospitalier, le médecin traitant et tous les professionnels paramédicaux et sociaux nécessaires à la prise en charge des patients. L'HAD intervient également dans les structures de type EHPAD ou autre établissement médico-social. L'HAD concerne des malades de tous âges atteints de pathologies graves aiguës ou chroniques, souvent multiples, évolutives et ou instables qui, en l'absence de l'HAD, seraient hospitalisés en établissement de santé traditionnel. Nous assurons des prises en charge globales et pluridisciplinaires formalisées par un projet thérapeutique individualisé. En interne, nous pouvons nous appuyer sur l'expertise de services tels que les soins palliatifs, l'hygiène hospitalière, les unités d'hospitalisation, la pharmacie... Les soins délivrés en HAD peuvent être classés en trois catégories :

- ▶ Des soins ponctuels techniques et complexes pour une pathologie non stabilisée et pour une durée déterminée.
 - ▶ Des soins continus techniques et plus ou moins complexes, associant soins de nursing lourds et entretien de la vie pour une pathologie évolutive et une durée non déterminée. Dans ce cadre, certaines prises en charge peuvent durer plusieurs mois.
 - ▶ Une réadaptation au domicile après la phase aiguë d'une pathologie neurologique, orthopédique complexe, cardiologique ou d'une polyopathie pour une durée déterminée.
- La zone d'intervention de l'HAD comprend le département des Hautes Alpes et le nord du département des Alpes de Haute Provence (Pays sisteronais, Vallée de l'Ubaye, Vallée du Jabron, Moyenne Durance). Compte-tenu des distances importantes à parcourir pour couvrir cette vaste zone, deux antennes, implantées l'une à Sisteron et l'autre à Briançon, sont adjoindes au site principal de Gap.

■ M^{me} LANA, quels professionnels trouve-t-on dans l'équipe de l'HAD et comment la permanence des soins est-elle organisée ?

Le service assure des prises en charge globales grâce à une équipe pluridisciplinaire associant des compétences médicales (médecin coordonnateur) et paramédicales (cadre infirmier, infirmière de coordination, aides-soignantes, préparatrice en pharmacie). Une assistante sociale, une psychologue, une secrétaire et un logisticien complètent l'équipe hospitalière. Des professionnels de santé libéraux (infirmiers, kinés) sont également associés à l'activité, selon les besoins du patient. La permanence des soins est garantie par l'astreinte téléphonique assurée par une infirmière du service. Celle-ci se déplace au domicile si le motif d'appel nécessite une intervention paramédicale rapide.



Mme Lana et le Dr Ly



Les aides-soignantes de l'antenne de Sisteron

■ Dr METZ, comment le médecin traitant est-il associé à la prise en charge en HAD ?

Le médecin traitant du patient continue d'être son médecin référent. Il est consulté en cas de modification de la prise en charge, sur l'évolution de l'état du patient, également pour la sortie d'HAD.

■ Dr LY, qui peut demander une prise en charge en HAD et comment la faire ?

L'admission en HAD nécessite une prescription médicale ainsi que l'accord du médecin traitant. La prescription peut être établie par un médecin hospitalier ou directement par le médecin traitant du patient. À réception de la demande d'admission, le médecin coordonnateur de l'HAD réalise une évaluation médicale et l'infirmière coordinatrice effectue une évaluation soignante. Il s'en suit la mise en place d'une organisation amenant l'intervention de l'équipe de l'HAD. En fonction de la nature de la prise en charge et des conditions de mise en place au domicile du patient, l'admission peut intervenir sous 48 heures. L'HAD assure l'ensemble des formalités administratives liées à la prise en charge.

■ Dr Metz, quel est l'impact de la pandémie SARS-COV-2 sur votre activité ?

La Covid-19 a contribué à augmenter fortement l'activité de l'HAD, de manière globale et intensive, lors de la 1^{re} et de la 2^e vague de l'épidémie. En novembre 2020, la capacité de lits en HAD a été portée à 60, alors qu'elle était initialement de 40 lits. Les effectifs de secrétaires, préparatrices en pharmacie, infirmières et médecins ont été augmentés lors de la 2^e vague. Des infirmières libérales sont venues en renfort, permettant au site de Gap de bénéficier chaque jour d'une infirmière supplémentaire pour faire face aux demandes et aux entrées. Cette aide a été primordiale pour notre équipe afin de nous permettre de poursuivre une prise en charge de qualité auprès de nos patients. L'HAD a permis à de nombreux patients de rentrer à domicile et d'être ainsi auprès de leur proches (les visites étant interdites au Chicac) tout en continuant de bénéficier d'une prise en charge globale. Nous avons également accompagné de nombreux patients en EHPAD afin de leur permettre de passer le cap de l'infection ou de recevoir des soins de confort.



Une partie de l'équipe du site de Gap

Pour toute **information** :

- ▶ Accueil téléphonique : 04 92 40 78 00
- ▶ Fax : 04 92 40 78 01
- ▶ Email : had.gap@chicas-gap.fr
- ▶ Adresse : Hôpital à domicile - 1 place Auguste Muret BP 101 - 05007 Gap cedex
- ▶ www.chicas-gap.fr (rubrique HAD)





Dans une logique de renforcement et d'amélioration de l'offre de soins dans le territoire et afin d'accroître l'accessibilité de la population aux techniques de pointe de nouveaux équipements ont été récemment installés au sein du plateau technique du site de Gap, grâce notamment à un partenariat étroit avec des professionnels de santé libéraux.



■ Un TEP SCAN en médecine nucléaire

Depuis la mise en place, fin 2019, d'une convention entre le CHICAS et la SELARL constituée par des médecins nucléaires libéraux, l'activité de

médecine nucléaire des Hautes-Alpes est gérée par cette SELARL, au sein des locaux du CHICAS. C'est dans le cadre de ce partenariat que l'installation d'un TEP SCAN au CHICAS a été accordée par l'Agence Régionale de Santé.

Voilà donc un peu plus d'un an que cet équipement fonctionne, sous la responsabilité médicale des Drs NALDA, BOISSON, GANDILHON et BERNARD. En complément de cette acquisition, la gamma caméra, qui dotait le service depuis son ouverture, a été remplacée par du matériel neuf.

Ce partenariat public-privé permet de consolider la filière cancérologique du territoire et de développer l'offre de soins disponible au CHICAS. Il vient en complément des dispositifs de prise en charge déjà existants sur place, composés de la chirurgie carcinologique, de l'hôpital de jour pour la réalisation des chimiothérapies et de la radiothérapie mise en œuvre en partenariat avec l'Institut Paoli-Calmettes de Marseille.

■ Une deuxième IRM dans le tout nouveau service « GIE IRM » de Gap

Le Groupement d'Intérêt Economique (GIE) IRM Alpes du Sud, constitué à parts égales par la participation de deux hôpitaux publics (CHICAS et CH de Briançon) et deux groupements de

radiologues libéraux (Briançon et Gap), porte désormais les autorisations d'IRM accordées par l'Agence Régionale de Santé pour le département des Hautes-Alpes.

Le parc d'IRM ainsi constitué comporte trois équipements : deux au CHICAS - site de Gap et un au CH des Escartons de Briançon.

Au CHICAS, les deux équipements neufs sont opérationnels depuis quelques mois, au sein de locaux reconfigurés, situés au rez-de-chaussée du site de Gap. Au CH de Briançon la mise en service interviendra courant 2021.

Le GIE IRM a retenu le principe d'installer trois machines présentant les mêmes caractéristiques techniques : mêmes modèles, champ magnétique de 1,5 Tesla, ...

Grâce à la mise en place de cette collaboration public-privé le plateau technique du groupement hospitalier de territoire est renforcé et les Hautes-Alpes bénéficient d'équipements d'IRM modernes permettant de répondre au mieux aux besoins de santé de la population.

■ Un nouvel équipement de mammographie

Le service d'Imagerie du site de Gap vient d'être doté d'un mammographe parmi les plus performants du marché.

Représentant un coût de 195 300 €, cet appareil est équipé d'un système d'acquisition en tomosynthèse permettant d'améliorer le taux de détection des cancers comparativement à un équipement classique.

Ce mammographe est utilisé pour le dépistage individuel des femmes et, en appui proche et réactif de l'activité de cancérologie du service de chirurgie gynécologique, pour le diagnostic des tumeurs, les prélèvements par micro-biopsies, le repérage préopératoire afin de guider le geste chirurgical. Il permet également d'effectuer le suivi des patientes traitées.



Focus

■ URGENCES DE SISTERON LE POINT APRÈS SIX MOIS DE RÉOUVERTURE H24

Le 15 juillet 2019, du fait d'un absentéisme médical et de difficultés de recrutement, le CHICAS a été contraint de modifier temporairement les horaires d'accueil des urgences du site de Sisteron (pour rappel accueil de 8h30 à 20h30 mais, parallèlement, fonctionnement du SMUR 24h/24). Grâce au plan d'actions mis en œuvre par l'établissement afin de rendre effective une présence médicale suffisante, l'ouverture de l'accueil des urgences de Sisteron la nuit est de nouveau assurée depuis le 7 septembre 2020.

Le plan d'action déployé repose sur :

- des recrutements médicaux directement sur le site de Sisteron ;
- des recrutements de médecins à temps partagés sur Gap, Sisteron et Embrun ;
- des recrutements d'assistants spécialistes à temps partagés sur plusieurs sites du GHT des Alpes du Sud.

Ainsi, c'est la complémentarité des sites de Gap, Sisteron et Embrun et la force du travail territorial qui permettent d'assurer durablement un fonctionnement normal de ce service, placé sous la responsabilité médicale du Dr Bruno BULTEZ, chef de service. La construction d'une équipe commune d'une quarantaine d'urgentistes est en voie de finalisation, ce qui permettra de pourvoir la quasi-totalité des postes de ces trois sites. Les instances du GHT ont la volonté de renforcer à l'avenir ce type de coopération dans d'autres spécialités médicales, afin de consolider l'offre de soins sur le territoire de manière structurée. Le CHICAS est très attaché au maintien d'une offre de soins de proximité adaptée sur le site de Sisteron et il faut saluer le travail de tous les acteurs hospitaliers sur ce dossier, réalisé avec le soutien de l'ARS et des élus locaux.



■ ÉQUIPE MÉDICALE DES URGENCES DU SITE DE SISTERON (médecins à temps plein ou partiel)

- Dr Richard ASCENSIO
- Dr Danielle BENOIT
- Dr Habib BOUGADOUHA
- Dr Yann BOURRET
- Dr Bruno BULTEZ
- Dr Denis CASANOVA
- Dr Dominique CHEVASSUS
- Dr Grégoria COLLOD
- Dr Philippe DRAGON
- DR Caroline DUVERGER
- Dr Didier FAVRIE
- Dr Thomas GEORGES
- Dr Edouard GINESTIE
- Dr Romain GINIAC
- Dr Xavier JEUSSET
- Dr Frédérique LACAMPAGNE
- Dr Marion MICHEL
- Dr Clémentine N'GUYEN
- Dr Sébastien N'GUYEN
- Dr Céline PASCUITO
- Dr Marianne PETIT DIT CHAGUET
- Dr Marie PICARD
- Dr Mélanie PRADAL
- Dr Roman THOREL
- Dr Davide TORTI
- Dr Elyes TURKI



Le dispositif mis en place dans le territoire des Alpes du Sud afin de réaliser la campagne de vaccination anti COVID-19 telle que définie par le ministère de la santé est opérationnel depuis le 6 janvier 2021.



Six centres de vaccination ont ainsi été ouverts dans la zone couverte par le territoire de santé, soit le département des Hautes-Alpes et le nord des Alpes-de-Haute-Provence

- GAP : CMCL, boulevard Pierre & Marie Curie (04 92 40 79 51)
- BRIANÇON : salle des fêtes du Prorel, 9 avenue René Froger (04 92 25 23 77)

- EMBRUN : aile est du Centre Hospitalier (04 92 43 75 49)
- LARAGNE : bâtiment Buëch du Centre Hospitalier (04 92 65 51 18)

- SISTERON : salle de l'Alcazar, 192 rue des Combes (04 92 61 58 41)
- BARCELONNETTE : salle du marché couvert (04 92 80 79 00)



La prise d'un rendez-vous est nécessaire, au numéro du centre ou sur le site internet de Doctolib.



Brèves

Unité saisonnière gériatrique

Une unité saisonnière à orientation gériatrique de 10 lits a été ouverte début janvier 2021 au 1er étage du bâtiment de chirurgie. Les prises en charges y sont assurées par des médecins généralistes supervisés par des gériatres. L'organisation médicale est définie avec les internes, en lien avec les astreintes des praticiens de l'établissement. Le service social intervient en appui de cette activité.

Don du pilote Thierry Neuville pour les enfants hospitalisés

L'association hospitalière « On me soigne et je m'amuse » a reçu un don de 4000 € de la part de Thierry NEUVILLE, pilote belge ayant terminé troisième au classement du dernier Rallye de Monte-Carlo, qui a salué à cette occasion les membres de cette association pour le travail qu'ils réalisent auprès des enfants malades. Cette somme permettra à l'association de poursuivre ses actions visant à améliorer le confort des enfants hospitalisés en pédiatrie ainsi que l'accueil de leurs familles.

Protocole médico-judiciaire pour les prélèvements d'organes et tissus

En cas d'ouverture d'une information judiciaire en lien avec un décès, un obstacle médico-légal peut venir empêcher un prélèvement d'organe. Afin de faciliter les prélèvements et permettre à des patients inscrits sur liste d'attente de bénéficier d'une greffe, le CHICAS et le Procureur de la république ont signé un protocole dont le but est de limiter au maximum les oppositions judiciaires au prélèvement, en coordonnant au mieux l'ensemble des intervenants judiciaires et hospitaliers impliqués dans la procédure.



Des véhicules électriques pour les établissements du GHT

Dans le cadre de sa politique environnementale, afin de diminuer la consommation des énergies fossiles et pour répondre aux normes gouvernementales en matière d'émissions sonores et polluantes, le GHT s'est orienté vers l'utilisation de véhicules électriques pour assurer les nombreux déplacements réguliers inter-sites des professionnels de santé.



Ainsi un marché de location sur 48 mois a été passé afin de doter la plupart des établissements de véhicules particuliers et utilitaires légers électriques. En parallèle, un marché pour la location longue durée de bornes de rechargement électrique rapide a également été passé.



Mouvements du personnel médical



SITE DE GAP

RECRUTEMENT-AFFECTATION

- Dr Marion MICHEL, urgences
- Dr Clémentine NGUYEN-VIET, urgences Gap & Sisteron
- Dr Sébastien NGUYEN, urgences Gap & Sisteron
- Dr Marianne PETIT DIT CHAGUET, urgences Gap & Sisteron
- Dr Marie PICARD, urgences Gap & Sisteron
- Dr Mélanie PRADAL, urgences Gap & Sisteron
- Dr Elodie SERVEL, soins palliatifs
- Dr Laetitia LEVESQUE, soins palliatifs
- Dr Valérie NOEL, médecine gériatrique
- Dr Sarah OLLIVIER, médecine gériatrique
- Dr Isabelle KOUETE, équipe mobile de gériatrie
- Dr Amandine ALBERT, anesthésie-réanimation
- Dr Pauline JOURNET, anesthésie-réanimation
- Dr Anne-Claire VIGNAUD, anesthésie-réanimation
- Dr Pauline SAINT JACQUES, laboratoire de biologie
- Dr Marie SAPPÀ, laboratoire de biologie
- Dr Marie MARGAILLAN, gynécologie-obstétrique
- Dr Claudine CHRISTIAENS, néphrologie
- Dr Andries RYCKX, chirurgie viscérale
- Dr Julie RITTER, chirurgie orthopédique
- Dr Eloïse CATHO, pneumologie
- Dr Laure DOISY, chirurgie urologique
- Dr Thomas ARNOULD, ophtalmologie
- Dr Camille PHILIP, pharmacie
- Dr Eve MORRA, pharmacie

FIN DE FONCTIONS

- Dr Jeanne-Luce GARNIER, néphrologie
- Dr Frédéric RAPIN, pédiatrie
- Dr Jean-Cyril PONCET, médecine interne
- Dr Halidou NIAMPA, chirurgie viscérale
- Dr Anne BEDU, oncologie
- Dr Pascal THOMAS, pneumologie



SITE DE SISTERON

RECRUTEMENT-AFFECTATION

- Dr Philippe DRAGON, urgences
- Dr Davide TORTI, urgences
- Dr Yann BOURRET, urgences